



NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE
A/4387
29 juin 1960
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

DEMANDE D'ADMISSION DE LA FEDERATION DU MALI
A L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Lettre en date du 28 juin 1960 adressée au Secrétaire général
de l'Organisation des Nations Unies par le Président du Conseil
de sécurité

New York, le 28 juin 1960

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir transmettre à l'Assemblée générale la résolution ci-après, relative à l'admission de la Fédération du Mali à l'Organisation des Nations Unies, que le Conseil de sécurité a adoptée à sa 869ème séance, le 28 juin 1960 :

"Le Conseil de sécurité,

Ayant examiné la demande de la Fédération du Mali,

Recommande à l'Assemblée générale d'admettre la Fédération du Mali comme Membre de l'Organisation des Nations Unies."

Conformément au deuxième alinéa de l'article 60 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, je vous serais obligé de bien vouloir transmettre également à l'Assemblée générale, pour information, le compte rendu sténographique de la 869ème séance du Conseil de sécurité, au cours de laquelle le Conseil a examiné la demande de la Fédération du Mali.

Le Président du Conseil de sécurité

Signé : Tingfu F. TSIANG